Tous les gens bien pensants ont été heureux de voir disparaître ce journal qui, depuis quelque temps surtout, était devenu un péril social et religieux. Le mal qu'il a fait est considérable, et la condamnation dont il a été frappé était richement méritée.

Son propriétaire déclare qu'il en appelle à la Cour de Rome. C'est son droit indiscutable. Il a pleine liberté de se faire condamner par un tribunal supérieur, si bon lui semble.

Nous aurions préféré l'entendre dire qu'il abandonnait définitivement la carrière du journalisme. Celui qui ne comprend pas les graves responsabilités de cet apostolat, et qui manque de boussole au point de donner, presque invariablement, la note anticatholique, n'est pas à sa place dans une tribune publique et catholique.

Puisse cette leçon mettre davantage les lecteurs en garde contre les fauteurs du mensonge et de l'erreur, et profiter à plusieurs autres journaux, dont le programme semble être de pousser leurs compatriotes à l'apostasie religieuse et nationale!

Une page du Code catholique

En disant que notre douleur doit être surnaturelle, j'entends qu'elle doit être inspirée par la grâce de Dieu, et produite par des motifs venant de la foi, et non pas par des motifs purement naturels.

La douleur d'avoir offensé Dieu doit donc être surnaturelle dans son principe et dans ses motifs.

Elle doit être surnaturelle dans son principe, c'est-à-dire être inspirée par la grâce de Dieu, et ne pas venir seulement de nous-même. En effet, Dieu seul peut donner la grâce de regretter ses péchés. C'est pourquoi il faut lui demander cette grâce quand on prépare sa confession.

Elle doit être surnaturelle dans ses motifs, c'est-à-dire être produite par des motifs venant de la foi, comme, par exemple, la laideur du péché, la crainte de l'enfer, l'infinie bonté de Dieu.

Si la douleur d'avoir péché est produite par des motifs purement naturels, comme les dommages que le péché cause à la santé, à la fortune, à la réputation, elle n'est pas surnaturelle et, par conséquent, elle ne suffit pas pour obtenir le pardon de ses péchés.